

PLAN DE ZONAGE



Échelle 1/ 2.500^e

4.1.4 - SECTEUR LES FRASSES

PROJET ARRÊTÉ
 par délibération du Conseil Municipal du :
 05 février 2020

PROJET APPROUVÉ
 par délibération du Conseil Municipal du :

Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry
 Tel : 06.80.01.82.51

Légende :

- U : Zone urbaine
- Uep : zone urbaine destinée aux équipements publics
- TAU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- A-s : Zone agricole destinée à la pratique du ski
- N-s : zone naturelle destinée à la pratique du ski

Éléments informels du PLU

- Permis de construire accordé ne figurant pas encore sur le cadastre

Règlements particuliers

- Éléments bâtis patrimoniaux
- Secteur couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacement réservé (ER)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiment d'estive
- Bâtiment d'élevage
- zh Zone humide
- ra Restaurant d'altitude
- STECAL Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées
- Périmètre de protection des captages d'eau potable
- Corridor écologique

Prise en compte des risques naturels

- Secteur inconstructible du PIZ.
- Secteur constructible sous conditions du PIZ.

N°	Intitulé des aménagements autorisés	Remarque
1	Création d'un parking pour le domaine skiable	Commune
2	Création d'un chalet	Commune
3	Aménagement de la Chapelle des remonte-pistes	Commune
4	Création d'un parking	Commune
5	Aménagement d'un chalet pastoral	Commune
6	Aménagement de chalet	Commune
7	Aménagement d'un chalet pastoral	Commune
8	Aménagement de chalet	Commune
9	Création d'un parking	Commune
10	Création d'un chalet pour les skieurs	Commune
11	Création d'un parking pour le domaine skiable	Commune
12	Création d'un parking pour le domaine skiable	Commune
13	Création d'un parking pour le domaine skiable	Commune
14	Création d'un chalet agricole	Commune
15	Création d'un restaurant d'été potable	Commune

